

Un nouveau souffle pour bien vivre à Saint-Jean-de-Boiseau

Octobre 2020

Début de mandat en coups de com'

Depuis l'élection, nous remplissons notre fonction d'élu·es minoritaires en alertant sur certaines positions qui nous paraissent peu cohérentes voire stériles pour les Boiséen·nes.

Alors qu'une commission sur le dialogue citoyen a été créée, nous avons attiré l'attention des élu·es majoritaires sur le fait que les comptes-rendus municipaux n'étaient pas portés à la connaissance des citoyen·nes dans le délai de sept jours prévus par la loi.

Nous avons voté en faveur de la charte éthique présentée par le Maire en dépit du fait que nous n'ayons pas été associé·es en amont à la réflexion. Nous avons relevé qu'en l'absence de moyens concrets, elle serait une coquille vide. Le Maire nous a expliqué qu'il faisait confiance à chaque élu·e pour la faire vivre...

Nous avons défendu - en vain - l'écriture inclusive dans les écrits municipaux. La place et la visibilité des femmes dans l'espace public sont importantes à nos yeux.

Nous avons voté le nouveau règlement intérieur du conseil municipal en appelant l'attention sur les risques existants en termes d'expression de la diversité de pensée des membres de l'assemblée.

Nous avons relevé des incohérences entre le discours et les actes :

- Au cours du même conseil, deux délibérations contradictoires sont proposées au vote : d'une part, un simple vœu pour autoriser le Maire à prendre un arrêté anti-pesticide en cas de péril imminent et, d'autre part, l'usage de produits toxiques pour éradiquer des nuisibles.

- Nous avons déploré que le vœu contre les pesticides ne soit que la promesse d'un arrêté dépourvu de base légale et donc d'effet. La voie préalable de l'information et du dialogue nous paraît plus constructive pour obtenir des résultats plutôt que des effets d'annonce ;

- Sur le projet de dojo, que nous avons voté, nous ne comprenons pas comment les futur·es utilisateur·rices seront associé·es. Le projet n'a d'ailleurs pas été exposé à la commission municipale dédiée, ce qui est dommage.

- Une remise gracieuse à une entreprise a été votée sans que nous ayons connaissance de la perte réelle pour la collectivité.

- À l'occasion du vote de nouveaux avenants relatifs à la salle festive, nous avons demandé le coût réel du bâtiment par rapport au prévisionnel car le dépassement budgétaire nous paraît significatif. Nous serons vigilants sur la bonne gestion des finances de la commune.

- Sur le représentant boiséen à la Semitan, nous ne pouvons que regretter qu'il n'ait pas pour mandat de soutenir la démarche des usager·ères qui se sont exprimé·es à travers un collectif pour des transports plus performants.

Retrouvez l'intégralité de nos interventions sur le site de la Mairie, souvent en annexe des délibérations.

Frédéric L'Honoré, Marie Gwénaëlle Boureau, Gildas Le Meillat, Agnès Lecomte, Vincent Le Louët, Laurent Gaillet.